



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 19 août 2008 à 14 h à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Joseph De Sylva, vice-président, monsieur le conseiller Richard Côté et mesdames les conseillères Denise Laferrière et Jocelyne Houle formant quorum du comité.

Sont également présents monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Richard D'Auray, greffier-adjoint.

CE-2008-1225*

ENTENTE DE DÉPART - VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT QUE les négociations entreprises par les procureurs respectifs ont permis d'arrêter les termes en vertu de laquelle madame Sophie Lachance quitterait le poste de vérificatrice générale au plus tard le 29 août 2008 et que la Direction générale recommande que les termes de cette entente soient avalisés par le conseil :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE pour donner suite à la recommandation du directeur général en date du 19 août 2008, ce comité recommande au conseil d'accepter l'entente de terminaison d'emploi de madame Sophie Lachance effective au plus tard le 29 août 2008.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer l'entente de terminaison d'emploi, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-13610 – Bureau du vérificateur général et le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 19 août 2008.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif